

DISCOURS DU PRESIDENT DU 26 FEVRIER 2007

CHERS AMIS D'AVENIR DES ENTREPRENEURS,

D'habitude, lors d'une telle occasion, on entend souvent dire, je ne serai pas long... Pardonnez-moi d'avance, s'il vous plaît, du temps que je vais prendre pour vous exprimer, ici, d'une part, mes convictions à l'égard de la vie dans son ensemble, de la vie professionnelle en particulier à travers l'entreprise, puis de la vie associative, à travers les associations et en particulier la nôtre, AVENIR DES ENTREPRENEURS.

En effet, il est rare, dans la vie d'un homme, ou d'une femme d'avoir à prendre la parole devant ses pairs avec une telle solennité, parce que je crois que notre Association le vaut bien. Croyez bien, que si cette situation ne sera pas de nature à changer ma personnalité, cette élection à la Présidence de notre Association n'est, de loin pas, un événement anodin dans mon parcours.

Accepter ce rôle, cette charge de Président d'Avenir des Entrepreneurs n'est pas une arrivée, une consécration, c'est un nouveau départ, un nouveau challenge. Nullement à la recherche d'un illusoire et fugace pouvoir, si je continue à militer pour notre Association, c'est que je crois à la fois au besoin des décideurs socio-économique de se retrouver dans ce cadre mais aussi et peut-être, surtout à l'utilité d'Avenir des Entrepreneurs.

Quant à mes convictions à l'égard de la vie...

Peut-être que certains d'entre vous connaissent cette parabole du vieux professeur de philosophie qui vient présenter son cours dans l'amphithéâtre d'une grande école de commerce. Il arrive chargé d'un grand sac contenant des matériaux et d'un cristalliseur qu'il dépose sur son bureau. Sans plus de discours, il tire du sac quatre grosses pierres qu'il dispose au mieux dans le cristalliseur. Levant la tête vers les élèves interloqués, il leur demande : ce cristalliseur est-il plein ? Celui-ci ne pouvant pas contenir une pierre de plus, quelques élèves, timidement, répondent par l'affirmative. Le vieux Professeur fouille alors dans son sac, en tire quelques pierres plus petites et les dispose entre les grosses pierres. Il repose la même question à ses élèves. Quelques uns, commençant à comprendre le jeu du Professeur, répondent que non puisqu'il reste encore des interstices à combler. Le Professeur acquiesce et sort un bocal de graviers qu'il fait fluer dans les interstices. Sans même que le Professeur n'ait à poser la question, un élève lance : et il n'est toujours pas plein ! En effet, le Professeur cachant sa jubilation sort un sac de sable et verse le sable, qui lui aussi trouve son passage à travers les graviers. Et l'on pourrait encore remplir avec de l'eau ! Termine le Professeur. Après un petit moment de silence, le Professeur demande : Que cela vous inspire-t-il ? Un élève de cette grande école de commerce lance : Cela signifie que, même quand notre agenda nous paraît rempli, il reste toujours de la place pour prendre d'autres rendez-vous...

Peut-être dit le Professeur, mais écoutez plutôt, si ce cristalliseur est votre vie, et que vous voulez remplir votre vie au mieux, placez dans votre vie d'abord les choses importantes, puis ajoutez les choses moins importantes, s'il reste de la place, continuez de la même manière... Ainsi, si vous faites les bons choix, votre vie sera-t-elle pleine et harmonieuse...

Le Professeur, rangeant son matériel, salue de la main l'auditoire et quitte l'amphithéâtre dans un silence sépulcral.

Cette histoire me sert depuis plusieurs années à organiser ma vie. J'ai, moi aussi quatre grosses pierres dans mon cristalliseur, quatre éléments prédominants dans ma vie.

Bien sûr, en premier lieu, ma famille, mon épouse, Gaby à qui je rends hommage, ici, de me laisser tout le temps qu'il me faut pour essayer de mener à bien mes trois autres chantiers importants. Gaby, mais aussi Mathilde notre fille qui vient de fêter ses onze ans et qui nous donne toutes les satisfactions que l'on peut imaginer. Ma famille est la principale lumière de mon existence.

En second lieu, bien sûr, S. L. P. V. dont ceux qui me connaissent ont eu vent des avatars nombreux et variés auxquels il m'a, avec le personnel qui la compose, fallu faire face depuis plus de quinze ans maintenant. C'est là que j'exerce ma profession si mal définie et que l'on n'apprend dans aucune école : Chef d'Entreprise. Comme nombre d'entre vous, je me suis rendu volontaire pour me mettre devant, emmener un groupe improbable de femmes et d'hommes sur le chemin de l'entreprise, pour convertir une puissance de travail en moyen de vie, à la fois matériel et, je l'espère intellectuel et moral. Tous ici connaissent les joies et les peines d'un tel engagement et l'incommunicabilité des sentiments qui en résultent. Seul un Chef d'Entreprise, quelque soit la taille ou l'activité de celle-ci peut ressentir, à la fois le poids de la responsabilité et la joie de réussir, le découragement et la motivation, la solitude et le partage, l'infinie remise de l'ouvrage sur le métier, l'action toujours, si possible avec sagesse, avec force et si possible beauté...

En troisième lieu, la communauté, le cercle d'amis proches avec qui je partage l'épanouissement des idées morales, religieuses, philosophiques. L'occasion, chaque fois que faire se peut d'essayer de quitter la simple condition humaine et matérielle, que ce soit à l'Ashram de Pondichéry, à Notre-Dame de Pékin ou dans n'importe quel autre endroit où, comme l'écrivait Maurice Barres dans « La colline inspirée », souffle l'Esprit.

Enfin, en quatrième lieu, c'est pour notre Association que j'ai, et de longue date, réservé une place dans mon cristalliseur. Je ne vous le cacherais pas, depuis deux ans, j'ai craint que cette pierre ne soit déclassée en petite pierre, voir en gravier... Les événements se sont précipités ces derniers mois, vous le savez, et m'échoit aujourd'hui la charge de présider aux travaux de votre Conseil d'Administration.

Après les choses du domaine du privé, du professionnel, de la communauté, nous voilà dans la collectivité. J'ai une très haute idée du travail en collectivité, de l'effort collectif pour le bien commun. Le bien commun, c'est le profit de tous. Surtout dans une association.

Dans une Association, personne n'est obligé de rien. Ceux qui veulent participer de manière appuyée sont libres de le faire et sont, bien évidemment les bien venus. L'association est un mode de vie où le devoir prévaut largement sur le pouvoir. Le pouvoir qui, d'ailleurs n'est pas un mot sale, mais qui mérite d'être remis en perspective. Le devoir d'utilité par rapport au reste de la collectivité peut induire une reconnaissance de la part de celle-ci. Cette reconnaissance découlant des résultats des actions menées avec succès, et non pas d'un simple positionnement de notabilité, est de nature, effectivement, à attirer la consultation, la demande par des instances étrangères de participation à des décisions qui peuvent dépasser le stricte cadre de notre Association. C'est dans ce sens que je crois que nous tous constitués, ici, en Association exerçons un pouvoir collectif, même s'il est délégué à des Membres, à l'A. H. B. L. , à la C. C. I. , à l'I. U. T. , à la P. F. I. L. , à Alizé, au Comité de Développement, au G. E. B. L. E. et certainement bien d'autres.

C'est de l'assiduité, du sérieux, des compétences que nous mettons dans l'accomplissement de ces missions que nous obtiendrons le double résultat positif de reconnaissance de notre utilité en tant qu'Association et de notre rayonnement en temps que Chefs d'Entreprises. Dans les missions qui sont dévolues à Avenir des Entrepreneurs, n'oublions pas, toujours dans notre rôle particulier, apolitique mais actif dans les choix de la cité, les quatre axes fixés à travers le Contrat de Site dont bénéficie la Région de Longwy et, en particulier Avenir des Entrepreneurs, pour développer une réflexion sur la création d'hébergement pour enfants jeunes dont les parents travaillent, création d'un restaurant inter-entreprises, création d'une plateforme de collecte de déchets et enfin, touchant plutôt l'entreprise directement, la création d'un groupement d'achats dont pourraient, à titre personnel bénéficier les salariés...

Pour la menée à bon port de toutes ces missions, en interne ou en externe, les rôles sont déjà distribués, le Conseil d'Administration s'y est employé ces dernières semaines et j'aimerais, qu'après cette intervention, chaque responsable de mission nous présente très brièvement son activité, et l'état d'avancement des travaux de son domaine.

Au sein de ce Conseil d'Administration, je veux, ici, saluer l'engagement de Jean-Luc Doucet, en qualité de premier Vice-Président, chargé d'une lourde tâche puisque c'est celle que j'avais dessinée l'année dernière pour cette fonction. Il s'agit, pour sa part de prendre en charge toute la vie intérieure de l'Association, la constitution du calendrier d'activités, collégalement avec le Conseil d'Administration, et d'organiser les manifestations courantes pour la plus grande satisfaction de tous. Lourde tâche dans laquelle, il sera aidé par Monsieur Antoine Sana qui a proposé, l'âge de la retraite sonnant pour lui, de rejoindre l'Association. L'engagement, aussi des deuxième et troisième Vice-Présidents. Marie-Hélène Naillon, dont chacun reconnaît l'esprit d'initiative, souvenons-nous de l'organisation de la dernière conférence, et la logique affirmée. Christian Tranquilin, qui apporte, en particulier, son esprit créatif. Les comptes sont biensûr dévolus à une personnalité affirmée, là aussi, enthousiaste et aux compétences indiscutées, Claude Schoumaker assistée au jour le jour dans sa mission par Monsieur Chiappa. Jean-Marie Michel s'occupe du secrétariat, de la tenue à jour des documents administratifs ainsi que de la rédaction des comptes-rendus de C. A. ou d'A. G. Le bureau ainsi constitué est assisté du renfort des autres Administrateurs, à savoir, par ordre alphabétique, Jean-Marie Brancaloni, Pierre Lavaux, Joël Marchal et le Passé-Président Alain Nani.

Pour ma part, comme je l'avais défini l'année dernière pour la mission Présidentielle, m'incombe le rayonnement à l'extérieur de notre Association, par la présence la plus assidue et soutenue possible où cela sera jugé utile par le C.A. Ma présence déjà effective dans plusieurs instances sera maintenue et je souhaite, dans cette démarche de représentativité d'Avenir des Entrepreneurs être rejoint par vous, les Membres de notre Association pour communiquer encore mieux nos vues dans la Collectivité qui nous environne. Certains d'ailleurs d'entre vous ont déjà des charges diverses et variées pour l'Association, je ne citerai que les Présidents Labbé et Reverchon comme exemples. M'échoît, logiquement, vu ce rôle axé vers l'extérieur de l'Association, la communication. Je me tiendrai à deux règles strictes : pas de propagande et communication sobre sur les réalisations de notre Association.

Tout à l'heure, nous allons inaugurer les nouveaux bureaux d'Avenir des Entrepreneurs. Cet endroit ne doit pas rester une coquille vide. Avec tout le C. A., nous avons établi un plan d'action qui doit faire de ces nouveaux locaux un lieu de passage, un endroit privilégié de rencontres entre les Membres eux-mêmes, des intervenants extérieurs, un organe déterminant

de la vie économique du Bassin de Longwy et de ses environs. La chose est lancée. Par les moyens octroyés dans le cadre du Contrat de Site, nous avons embauché Fabien Zanovello dont la mission principale telle que décrite dans le dit Contrat de Site, une fois qu'il aura terminé son travail d'intégration dans l'Association, phase en bonne voie de finition, sera de coordonner le travail des commissions de réflexion sur les quatre axes cités plus haut. N'hésitez, d'ailleurs pas à regagner ces commissions où la compétence et la bonne volonté de tous sont les bienvenues. Du bon accomplissement de ces missions découlera le développement harmonieux de notre Association, tant du point de vue matériel que par l'animation interne qu'il créera, soudant ainsi encore plus les équipes en charge. Cette réussite sera de nature à attirer à nous les septiques, ceux qui se retiennent encore de nous rejoindre, et ceux qui, nombreux, nous l'espérons vont créer leur Entreprise et participer, à leur tour au développement de notre territoire.

Pour terminer, avant d'être devenu vraiment trop long, je voudrais vous dire, ou vous redire ma conviction que ce n'est pas tant Jacques Henrion qui a été élu à la Présidence de notre Association mais plutôt une certaine idée d'Avenir des Entrepreneurs. Une certaine idée qui a eu tout le temps de mûrir puisque j'avais déjà le plaisir de servir comme Vice-Président du temps de notre Président Fondateur Gilbert Andrin. Cette certaine idée a été gratifiée de sept voix favorables et de deux abstentions, dont celle bien sûr du candidat lors de l'élection du Président du Conseil d'Administration d'Avenir des Entrepreneurs . C'est donc fort de cette quasi-unanimité autour de son projet, rassemblé autour de la volonté de rayonnement par son utilité encore plus manifeste de notre Association, que se présente devant vous votre Conseil d'Administration.

Nombre d'entre vous ont eu la gentillesse de me féliciter pour l'accession à cette Présidence, je les en remercie, ici, bien chaleureusement, mais, comme je leur ai dit, ces félicitations n'auront de sens qu'au jour où nous aurons accompli notre devoir vis-à-vis de Avenir des Entrepreneurs. Au jour où nous nous retirerons pour faire place à nos successeurs. Pour l'heure, apportez nous, s'il vous plaît, vos encouragements. Votre présence à nos manifestations, votre action au sein de nos commissions, l'image positive que vous voudrez bien communiquer à l'extérieur seront les plus manifestes preuves de ces encouragements.

Il me reste à nous souhaiter à tous bon travail dans et pour Avenir des Entrepreneurs.